



Le Noyeron

Assainissement

Le bureau d'études a déposé auprès de la DDT le dossier loi sur l'eau. Celui-ci a été transmis à plusieurs organismes pour avis. Plusieurs réserves sont émises, notamment

- L'accessibilité en hiver
- La stabilité du terrain
- La proximité avec la zone Natura 2000

Le bureau d'études retravaille tous ces points et devrait rendre le dossier avant la fin juillet.

Rénovation du bâtiment de la mairie

Suite à la loi sur l'accessibilité des bâtiments publics, certains aménagements ont été effectués par l'employé communal.

La signalétique a été revue.

Une rampe d'accès à la salle du rez de chaussée a été réalisée.

Des places de stationnement ont été matérialisées, dans la cour, dont une place réservée pour les personnes à mobilité réduite. Une demande de subvention a été déposée auprès de la Préfecture et du conseil régional dans le cadre des économies d'énergie (isolation des planchers et des plafonds, changement des menuiseries et peinture de certains locaux).

Un interphone sera posé à l'extérieur à droite de la porte d'entrée.

Sécurité routière La Guinguette

Le député Joël Giraud a été à nouveau sollicité à l'occasion de sa visite électorale de circonscription.

La fibre optique

Après plusieurs échanges avec Paca Très Haut Débit et la réunion en date du 28 Avril à la Communauté de Communes, des travaux ont enfin débuté à la montée de Poligny pour amener la fibre optique jusqu'au nœud de raccordement d'abonnés (NRA) qui doit être installé au Marthouret pour desservir le haut de la commune. Les opérateurs devront ensuite proposer les services internet adaptés aux particuliers lorsqu'ils les auront rendus opérationnels.

Services aux personnes

Alimentation

Le boucher charcutier traiteur Pierre Crampe de Savines passe tous les mardis matin dans les différents hameaux du Noyer. Son numéro : 04.92.20.59.58

La Juncha épicerie ambulante passe sur le Noyer le vendredi. Il est possible de réaliser une commande par internet avant le mercredi. Si vous n'êtes pas

connectés vous pouvez les joindre par téléphone ou vous servir directement au camion. Ils peuvent aussi vous apporter du pain. Leur numéro : 09.72.33.13.19

Toupargel vient aussi sur la commune une fois par mois. Il faut commander par téléphone au 30.40. Un catalogue de différents produits vous est remis pour le prochain passage.

Services ménagers et petits travaux

ADMR : Service à domicile pour personnes âgées dépendantes ou handicapées Vous pouvez vous renseigner au numéro suivant : 04.92.50.56.72 pour les formalités à accomplir et conditions d'octroi de cette prestation.

CESU : Chèque Emploi Service Universel peut vous permettre après inscription de rémunérer une personne pour effectuer divers travaux domestiques, de bricolage, etc... et bénéficier d'un dégrèvement sur vos impôts.

Si vous avez des besoins plus importants vous pouvez contacter l'assistante sociale du secteur à la maison des solidarités du département, 1 rue Giroulet, à Saint Bonnet. N° de téléphone : 04.92.50.56.96.

Coin des associations

Association Dominique Villars
Diverses animations sont programmées durant l'été et l'automne ; pour en savoir plus vous pouvez consulter les panneaux d'affichage ou le site internet de la commune.

Quatre artistes, Christian Martin Galtier, Yoma, Paule Riché et Valérie Bourret en résidence à l'écomusée du Noyer du 11 au 16 juin 2017 ont réalisé les œuvres de l'exposition estivale ; celles-ci peuvent être découvertes du 29 juin au 17 septembre 2017.

L'écomusée est ouvert au public tous les après-midi de 15 h à 19 h, sauf le samedi, jusqu'au 31 août. Il sera également ouvert à l'occasion des journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre.

Le comité des fêtes a coordonné les animations estivales les 15 et 16 juillet 2017 avec le traditionnel feu d'artifice, les concours de boules, le repas campagnard, les jeux pour enfants et diverses autres animations.

Le LAC, après avoir organisé sa traditionnelle rando musicale en juin, prépare son vide grenier qui se tiendra le 20 août 2017 sur la place du Marthouret.

La chorale, le Chant du Drac, a repris ses activités à la salle de la bibliothèque du Noyer et va planifier diverses animations pour la fin de l'année.

Le festival de Chaillol organise un concert à l'église du Noyer le dimanche 6 août à 21 heures. Au programme : un concert de musique de chambre de l'Académie de Chaillol.

Informations pratiques

Les compteurs d'eau seront relevés par l'employé communal dans le courant du mois d'août. Pour les propriétaires de résidences secondaires, en cas d'absence sur cette période, veuillez nous faire parvenir votre relevé en mairie ainsi que tout changement de situation.

Affouage : un règlement a été mis en place par la municipalité pour les prochaines coupes de bois. Les inscriptions sont en cours. A compter de cette année, les résidents principaux qui voudront obtenir une coupe de bois devront signer ce règlement et fournir une copie de l'attestation de responsabilité civile. Vous pouvez consulter les panneaux d'affichage pour connaître les dates d'inscription.

Plan d'eau du Champsaur : l'entrée est gratuite pour les enfants de la commune jusqu'à 12 ans. Vous pouvez vous procurer la carte d'entrée, à la mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, sur présentation d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Nouveaux horaires de la mairie : A compter du 24 juillet 2017, le secrétariat de la mairie du Noyer sera ouvert au public :
- Lundi et vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 h
- Mercredi matin de 8 h 15 à 11 h 30

Remplacement temporaire de Pascal : Si vous rencontrez une nouvelle tête au volant du Mitsubishi, il s'agit de Thierry Gueydan, qui remplace l'employé communal jusqu'à la fin du mois de juillet.

Pour les personnes intéressées par le fichier informatique, envoyez-nous votre mail à l'adresse suivante : mairiedunoyer@wanadoo.fr en nous indiquant votre nom. Vous recevrez la prochaine édition sur votre adresse électronique.

Rédigé par les membres de la commission communication.

Imprimé par la mairie.